

1. INTRODUCTION

La nature et le climat des relations du Canada avec les Etats-Unis, les politiques qui les inspirent et les objectifs à poursuivre sont des questions que le Parlement doit étudier et peser et sur lesquelles le Gouvernement doit se prononcer en dernier ressort. Ce document décrit les instruments d'exécution des intentions formulées du Gouvernement.

Se partageant toute la partie du continent située au nord du Rio Grande, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont dû nécessairement se doter de tout un ensemble de mécanismes pour contrôler les nombreux aspects de leurs relations. Un organigramme (Annexe "D") indique les grandes lignes des organes de consultation mutuelle. Le ministère des Affaires extérieures et, aux Etats-Unis, l'ambassade et les postes consulaires sont les instruments principaux dont se sert le Gouvernement du Canada pour formuler et exécuter sa politique extérieure. A cause de l'importance des relations canado-américaines dans tous les domaines, on a créé plusieurs organismes canado-américains, soit au niveau ministériel, soit au niveau des fonctionnaires. De plus, le Groupe interparlementaire Canada-Etats-Unis offre aux législateurs fédéraux un excellent moyen d'échanger des vues. La plupart des ministères du gouvernement canadien entretiennent des relations de travail avec leurs homologues américains. Plusieurs comités interministériels ont été créés par le gouvernement, désireux d'assurer les échanges de renseignements et la coordination des travaux.

Les mesures de coordination qui existent n'ont pas pour but de soumettre toutes les relations officielles avec les Etats-Unis à un contrôle central détaillé - ce qui ne serait ni réalisable ni souhaitable - mais plutôt d'assurer que les points importants des relations canado-américaines soient adéquatement dirigés et contrôlés, que la politique établie soit exécutée de façon cohérente, et que l'on tienne compte, quelle que soit la question étudiée, de tout l'ensemble des intérêts officiels intéressés.

Même si ce document s'intéresse d'abord aux relations bilatérales du Canada avec les Etats-Unis, les relations canado-américaines revêtent aussi une importante dimension multilatérale. Le Canada et les Etats-Unis sont tous deux membres de plusieurs organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies et ses organismes spécialisés, l'OTAN, le GATT, le FMI, la Banque mondiale et ses institutions connexes, et la Commission du désarmement de Genève. Ce qui se passe au sein de ces organisations peut toucher directement le Canada et/ou les Etats-Unis, engendrant parfois des discussions ou des négociations bilatérales entre les deux pays. En outre, vu l'importance internationale des Etats-Unis, leurs politiques et leurs actions dans une partie du monde influencent, directement ou indirectement, les politiques poursuivies dans cette partie du monde par les autres pays, y compris le Canada. Par exemple, si les Etats-Unis décident d'engager des conversations sur les armes stratégiques avec l'Union soviétique, ou s'ils prennent la décision contraire, la politique canadienne doit en tenir compte. Pareillement les décisions que prend le Canada de modifier sa participation au sein de l'OTAN ou de reconnaître diplomatiquement le gouvernement de Pékin intéressent nécessairement les Etats-Unis. Dans le domaine économique, la décision américaine de restreindre, ou non, les importations de textiles des pays qui les produisent à bas prix influence évidemment le niveau d'exportation de ces produits qui peuvent être dirigés vers le Canada. Les politiques extérieures générales que poursuivent les deux pays et les diverses modalités de leurs influences mutuelles constituent dès lors un élément majeur des relations d'ensemble entre le Canada et les Etats-Unis.